

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session Automne 2023

POL 1701-20
Pensée politique moderne
Mardi 18h à 21h

Professeure: Eve Seguin
Courriel: eseguin22@yahoo.com

DESCRIPTIF DU COURS

Introduction à la genèse et au développement des grands courants de pensée des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Les idées libérales situées dans leur contexte historique. Les concepts du libéralisme et les idées de l'égalitarisme social. L'apport des grandes utopies. Le socialisme: introduction aux œuvres et aux concepts fondamentaux. Le libéralisme et ses critiques seront abordés en examinant notamment les relations politique-éthique et les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, les femmes, la famille, les classes sociales, l'individu, et les autres États. Les auteurs étudiés incluront notamment Hobbes, Locke, Rousseau, Hegel, Marx et Nietzsche.

OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUES

Le premier objectif du cours est d'introduire les étudiants-es à la théorie politique moderne des 17^e, 18^e et 19^e siècles. On peut se demander quel est l'intérêt d'étudier des théories produites par des auteurs qui ont vécu dans des sociétés n'ayant en apparence rien à voir avec la nôtre, que ce soit sur les plans technoscientifique, culturel, ou politique. Des sociétés où les femmes étaient traitées comme des mineures et où les travailleurs n'avaient pas le droit de vote. La réponse à cette question est simple. Le regard que nous portons collectivement sur la politique origine en grande partie de ces auteurs. Nous sommes les héritiers des valeurs politiques qu'ils ont défendues, la liberté et l'égalité en particulier. Leurs écrits ont contribué à façonner nos institutions politiques, au premier chef les démocraties libérales.

La théorie politique moderne est dominée par le libéralisme dans la mesure où les autres courants (conservatisme, républicanisme, utilitarisme, socialisme, etc), se situent en grande partie par rapport à lui. Le libéralisme sera donc notre objet d'étude principal pendant le trimestre. En quoi consiste la théorie politique libérale? Dans quel contexte historique est-elle apparue, quels en sont les principaux concepts, quelles sont ses caractéristiques centrales, existe-t-il des différences entre ses principaux

théoriciens? Quelles sont ses principales difficultés ou apories, quelles sont les principales critiques qui lui sont adressées et par quels auteurs?

A noter qu'une connaissance minimale de l'histoire européenne est nécessaire afin de bien comprendre et de mettre en perspective les auteurs canoniques que nous étudierons. A cette fin, de nombreux contenus audiovisuels sont proposés, qui doivent être consultés parallèlement à la lecture des textes des auteurs au programme et en préparation des séances. Ces contenus (extraits de documentaires, films, animations, etc) rendent aussi le cours plus vivant et contribuent à nous rapprocher des auteurs. Les hyperliens de ces contenus sont envoyés par courriel au groupe, avec des suggestions de lectures complémentaires et des questions à méditer. **Il est donc impératif de consulter votre boîte courriel UQAM.**

Le deuxième objectif du cours est de questionner les frontières du libéralisme. Les penseurs qui sont considérés comme des représentants typiques du libéralisme sont-ils vraiment des libéraux? A l'inverse, peut-on trouver des traces de libéralisme chez ceux qui ne sont généralement pas associés à la tradition libérale? Sur chaque auteur canonique, est inclus dans le recueil le texte d'un commentateur contemporain qui permet cette réflexion.

Enfin, notre troisième objectif sera de mettre en évidence la portée pratique et analytique de la théorie politique moderne. La lecture de la Déclaration d'indépendance américaine montre comment des acteurs politiques convoquent et mobilisent cette théorie. Le travail sur la crise d'Octobre 1970 permet de se saisir des concepts et théories étudiés pour analyser une situation politique concrète.

Le cours propose un apprentissage actif et non une livraison de contenus devant un auditoire passif. Les séances sont divisées en trois parties de longueur inégale et qui peuvent varier d'une semaine à l'autre. La première partie consiste à répondre en équipe à des questions sur l'auteur au programme. Les textes des commentateurs et les contenus audiovisuels facilitent cet exercice. Dans la deuxième partie, la professeure livre un court exposé magistral sur l'auteur. La troisième partie est animée par une équipe d'étudiants-es et vise à mettre en perspective la pensée de l'auteur. Cette animation nécessite une très bonne connaissance du texte du commentateur et suppose de faire une importante recherche. Elle est encadrée par deux périodes de tutorat obligatoire avec la professeure.

Le syllabus est l'instrument privilégié pour s'orienter dans le cours. Il doit être lu en entier dès la première semaine du trimestre, et consulté ensuite de manière hebdomadaire. Chacun-e doit savoir sur quoi portera le cours de la semaine, avoir lu les textes prévus, et consulté les contenus audiovisuels.

L'encadrement pédagogique individuel se fait par courriel.

Veillez noter que les ordinateurs, téléphones portables, tablettes, et autres engins électroniques sont interdits. Ils impactent négativement sur la prestation de la professeure. Leur emploi suspend l'apprentissage des personnes qui les utilisent et nuit à la concentration des personnes qui se trouvent autour. Les étudiants-es qui enfreignent cette politique, même sous leur pupitre, seront invités à sortir de la classe.

PLAN DU COURS

Séance 1

12 septembre

Présentation du syllabus et entente d'évaluation

Formation des équipes 1 et 2

Textes pour la semaine prochaine:

Déclaration d'indépendance américaine, 4 juillet 1776

- Ce texte démontre la portée pratique de la théorie politique moderne

Gauchet, Marcel (1985) *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*. Paris: Gallimard

Partie 1, chap. 1, pp 12-25

- Ce texte aide à comprendre la signification historique de la modernité politique et doit être utilisé dans le travail sur le contrat social. Comme pour tous les textes scientifiques, il faut le lire *plusieurs fois* pour dégager la thèse défendue par l'auteur. La séance 2 est consacrée à l'analyse collective du texte dont vous ne tirerez pas profit si vous n'avez pas fait un travail de lecture important

Séance 2

19 septembre

Formation des autres équipes

Présentation d'une méthode de *lecture analytique* et application au texte de Gauchet

- Cette méthode est recommandée pour la lecture de *tous* les textes scientifiques
- Elle sert également pour la rédaction de vos travaux dans tous vos cours

Textes pour la semaine prochaine:

Hobbes, Thomas (2000 [1651]) *Léviathan. Traité de la matière, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile*. Paris: Gallimard

Chap. 13, pp 220-228; chap. 14, pp 229-235; chap. 17, pp 281-289; chap. 18, pp 290-304

Parmentier, Marc (2008) « Hobbes et le libéralisme », *Cahiers philosophiques* 116(4): 87-104

I. Fondements du libéralisme: état de nature, contrat social

Séance 3

26 septembre

Thomas Hobbes 1588-1679

Textes pour la semaine prochaine:

Locke, John (1992 [1690]) *Traité du gouvernement civil*. Paris: Flammarion
Chap. 1 et 2, pp. 141-154; chap. 8 pp. 214-217; chap. 9 pp. 236-240

Lazzeri, Christian (1992) « Le droit de résistance dans la philosophie libérale: le cas de Locke », *Rue Descartes* 3: 79-95

Séance 4

3 octobre

John Locke 1632-1704

Textes pour la semaine prochaine:

Hume, David (2008) *Quinze essais politiques*. Saguenay: UQAC, en ligne
Du contrat originel [1748] pp. 71-90

Bergeron, David (2018) « David Hume et la légitimité politique », *Sciences et Actions Sociales* 9: 1-31

Séance 5

10 octobre

David Hume 1711-1776

Textes pour la semaine prochaine:

Rousseau, Jean-Jacques (2001 [1762]) *Du contrat social*. Paris: Flammarion
Livre I, pp. 46-64

Bachofen, Blaise (2007) « Les douceurs d'un commerce indépendant: Jean-Jacques Rousseau, ou le libéralisme retourné contre lui-même », *Astérion* 5: 105-131

Séance 6

17 octobre

Jean-Jacques Rousseau 1712-1778

Pas de textes pour le retour de la semaine de lecture

Semaine de lecture

23 au 27 octobre

II. Libéralisme classique: liberté, représentation, distribution des pouvoirs

Séance 7

31 octobre

Remise du travail sur le contrat social

Bref retour sur le travail

Visionnement et analyse collective du film *Les ordres*

- Tourné en 1974 par le réalisateur québécois Michel Brault, *Les ordres* a remporté le Prix de la mise en scène au Festival de Cannes en 1975 et est considéré comme un chef d'œuvre du cinéma contemporain
- A partir d'entrevues réalisées avec des citoyens québécois, le film restitue sur un mode intimiste les expériences qu'ont connues des centaines de personnes pendant la crise d'Octobre, une crise politique majeure qui a secoué le Québec en octobre 1970
- Le film est en réserve à la bibliothèque si vous souhaitez le revoir

Discussion du travail d'analyse politique de la crise d'Octobre

Textes pour la semaine prochaine:

Montesquieu (1995 [1748]) *De l'esprit des lois*. Paris: Gallimard
Livre XI, chap. I-VII pp. 323-343

Spector, Céline (2010) « Montesquieu était-il libéral? », pp. 57-71 in Kévorkian, Gilles (ed) *La pensée libérale. Histoire et controverses*. Paris: Ellipses

Séance 8

7 novembre

Montesquieu 1689-1755

Textes pour la semaine prochaine:

Constant, Benjamin (1997) *Ecrits politiques*. Paris: Gallimard
De la liberté des anciens comparée à celle des modernes [1819] pp. 589-619

Ménissier, Thierry (2010) « Réinventer la liberté? Benjamin Constant et la liberté des modernes », pp. 117-130 in Kévorkian, Gilles (ed) *La pensée libérale. Histoire et controverses*. Paris: Ellipses

Séance 9

14 novembre

Benjamin Constant 1767-1830

Textes pour la semaine prochaine:

Tocqueville, Alexis de (1961 [1840]) *De la démocratie en Amérique II*. Paris: Gallimard
Partie 2, chap. 1 à 6, pp 137-165

Hurtado, Jimena (2010) « L'inégalité au temps de l'égalité: démocratie, industrialisation et paupérisme chez Alexis de Tocqueville », *Cahiers d'économie politique* 59(2): 89-117

Séance 10

21 novembre

Alexis de Tocqueville 1805-1859

Textes pour la semaine prochaine:

Mill, John Stuart (2009 [1861]) *Considérations sur le gouvernement représentatif*. Paris: Gallimard
Chap. III, pp. 50-70

Campagna, Norbert (2012) « Les critiques politiques libérales de l'utilitarisme », pp. 157-169 in Bozzo-Rey, Malik & Dardenne, Emilie (dir) *Deux siècles d'utilitarisme*. Rennes: Presses universitaires de Rennes

Séance 11

28 novembre

Libéralisme utilitariste: Jeremy Bentham 1748-1832 et John Stuart Mill 1806-1873

Textes pour la semaine prochaine:

Marx, Karl & Engels, Friedrich (1998 [1848]) *Manifeste du parti communiste*. Paris: Flammarion
Chap. I, pp 73-89

Clohec, Paulin (2014) « Le libéralisme de Marx », *Actuel Marx* 56(2): 109-123

III. Rupture antilibérale: socialisme

Séance 12

5 décembre

Karl Marx 1818-1883

Pas de textes pour la semaine prochaine

Séance 13

12 décembre

Remise du travail sur la crise d'Octobre

Retour sur le travail

Conclusion du cours

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les Services à la vie étudiante (SVE) de l'UQAM offrent de nombreuses ressources touchant à différents aspects de vos études:

<https://vie-etudiante.uqam.ca>

Ils peuvent notamment organiser un **atelier sur la rédaction des travaux** que je vous encourage très fortement à suivre le cas échéant. A noter que le CPF n'offre rien qui s'en rapproche.

Comme dans toutes les sciences humaines et sociales, la langue est l'instrument privilégié de la science politique. En outre, la plupart des cours supposent de rédiger des textes. Si votre maîtrise du français écrit est mal assurée, je vous encourage à prendre **LIN 1009 « Apprentissage de la grammaire du français écrit »** parmi vos cours hors discipline.

MODE D'ÉVALUATION

1. Présence et participation 20%

- La participation de chacun-e doit être soutenue et rigoureuse pour qu'une réelle dynamique de groupe s'installe et que les travaux collectifs soient formateurs.
- La présence aux cours est donc obligatoire. Une liste des présences est tenue. Une absence non motivée entraîne la perte de 10 points.
- Merci de noter que le 5^e des points de la note finale (20%) ne requiert donc aucune remise de travaux. C'est un bonus!

2. Recherche-animation en équipe 25%

- En équipe vous animez la dernière heure d'une séance
- Votre objectif est de contextualiser et discuter la pensée et l'orientation de l'auteur au programme. Le texte du commentateur sert de point de départ
- Cet exercice suppose de faire une recherche substantielle et de lire des textes de l'auteur et de spécialistes de la théorie politique moderne, de consulter des dictionnaires spécialisés, etc.
- L'encadrement de votre recherche et la préparation de votre animation se fait de concert avec la professeure lors de **deux périodes de tutorat obligatoires**
- Pour que le premier tutorat soit fructueux, il est nécessaire que votre réflexion ait déjà été amorcée
- A cette fin, l'équipe doit se rencontrer avant le premier tutorat
- Des informations détaillées sur la préparation, le fonctionnement, et le calendrier des tutorats seront données en classe
- Note d'équipe attribuée à la fin du trimestre
- Merci de noter que c'est bien une équipe qui anime et non des individus qui tirent à hue et à dia!

3. Analyse de la fonction du contrat social dans la pensée moderne 25%

- Dans un texte d'une demi-page **au maximum**, vous répondez à la question suivante: « *Quelle est la fonction du concept de contrat social dans la théorie politique moderne?* ».

- A noter qu'il ne s'agit pas de se pencher sur chacune des théories contractualistes que nous étudierons mais de **dégager ce qu'elles ont en commun**. Il faut prendre de la hauteur!
- Pour faciliter la réflexion, il faut se demander en quoi ce concept constitue une innovation théorique qui distingue la manière dont la pensée moderne conçoit l'organisation politique de la société
- Le texte de Gauchet doit être utilisé pour inspirer votre réflexion
- Votre travail doit inclure quelques références pertinentes
- Merci de noter qu'une demi-page ne permet pas de faire du « remplissage ». Précision, concision, et démonstration de la compréhension du sujet sont les critères essentiels qui doivent présider à la rédaction de votre réponse.
- **Remise en classe le 31 octobre**
- Remise à POL1701@yahoo.com

4. Analyse politique de la crise d'Octobre 1970

30%

- Dans un texte de cinq à sept pages, vous effectuez une analyse politique de la crise d'Octobre 1970
- Le film *Les ordres* est visionné pendant la séance 7 et sert d'introduction au sujet mais pour analyser un événement politique, il faut bien le connaître. Il est donc impératif de vous documenter sur cette crise et les sources ne manquent pas
- L'objectif du travail est d'appliquer la matière du cours à une situation politique réelle. Avec l'équipement conceptuel du libéralisme acquis dans le cours, comment peut-on expliquer la crise d'Octobre 1970, quelle signification politique peut-on lui attribuer? Il est entendu que différentes analyses peuvent être effectuées. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse mais votre texte doit démontrer une maîtrise et une utilisation cohérente des concepts et théories que vous mobilisez
- Il s'agit de mettre en pratique et faire travailler la matière étudiée pendant le trimestre. Vous êtes comme des étudiants-es de médecine qui pratiquent des techniques chirurgicales sur des cadavres :)
- **Remise en classe le 12 décembre**
- Remise à POL1701@yahoo.com

NORMES DE PRESENTATION DES TRAVAUX

Page-titre indiquant vos coordonnées
 Format Word **97-2003**
 Police Times **12**
 Interligne et demie
 Paginé
 Référencement méthodique et uniforme
 Broché (pas de trombone ou enveloppe plastique)

Les travaux ne respectant pas ces normes ne seront pas corrigés.

PROCÉDURE DE REMISE DES TRAVAUX

Les travaux doivent être remis en classe sur papier et également envoyés à l'adresse courriel du cours avant le début de la séance concernée, c'est à dire au plus tard à 17h:

POL1701@yahoo.com

Le titre du message doit indiquer clairement de quel travail il s'agit.

Les travaux qui ne sont pas remis sur papier à la date prévue ne seront pas corrigés.

Les travaux doivent être remis en DEBUT de séance. Ils doivent donc avoir été imprimés AVANT la séance et non pendant, fut-ce à la pause.

Merci de noter qu'aucun retard n'est accepté.

CRITERES D'EVALUATION

Travaux écrits

Maîtrise de la méthodologie de la pensée écrite

Maîtrise du français écrit

Compréhension de la matière

Aptitude à la recherche

Capacité d'analyse

Capacité de synthèse

Recherche-animations

Esprit d'initiative

Aptitude à la recherche

Capacité d'analyse

Capacité de transmission des connaissances

Ces critères ne font pas l'objet d'une pondération distincte. Pour les travaux écrits, les deux premiers critères sont toutefois prioritaires car ils conditionnent la capacité à évaluer les autres compétences.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE EN CLASSE

1. Le **syllabus** du cours **POL 1701-20** que vous devez télécharger et imprimer à partir du site web départemental:

➤ <https://politique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/43/POL1701-20-A23.pdf>

2. Le **recueil de textes** portant le sigle du cours

➤ En vente à la coop

3. Un **cahier** pour la prise de notes et l'inscription de vos réflexions personnelles

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Audard, Catherine (2009) *Qu'est-ce que le libéralisme? Éthique, politique, société*. Paris: Gallimard
- Bozzo-Rey, Malik & Dardenne, Emilie (eds) (2012) *Deux siècles d'utilitarisme*. Rennes: Presses universitaires de Rennes
- Burns, James Henderson (ed) (1997) *Histoire de la pensée politique moderne 1450-1700*. Paris: PUF
- Caillé, Alain et al. (eds) (2001) *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*. Paris: La Découverte
- Chatelet, François et al. (eds) (1995) *Dictionnaire des œuvres politiques*. Paris: PUF
- Chevallier, Jean-Jacques (2006) *Histoire de la pensée politique*. Paris: Payot
- Duquette, Michel et Lamoureux, Diane (1993) *Les idées politiques de Platon à Marx*. Montréal: PUM
- Gauchet, Marcel (2007) *La révolution moderne. L'avènement de la démocratie I*. Paris: Gallimard
- Goldie, Mark et Wolker, Robert (eds) (2006) *The Cambridge History of Eighteenth Century Political Thought*. Cambridge: CUP
- Kévorkian, Gilles (ed) (2010) *La pensée libérale. Histoire et controverses*. Paris: Ellipses
- Losurdo, Domenico (2013) *Contre-histoire du libéralisme*. Paris: La Découverte
- Manent, Pierre (1987) *Histoire intellectuelle du libéralisme: dix leçons*. Paris: Calmann-Lévy
- Nemo, Philippe (2004) *Histoire des idées politiques aux Temps modernes et contemporains*. Paris: PUF
- Piotte, Jean-Marc (1997) *Les grands penseurs du monde occidental*. Montréal: Fides
- Raynaud, Philippe et Rials, Stéphane (eds) (1996) *Dictionnaire de philosophie politique*. Paris: PUF
- Renaut, Alain (ed) (1999) *Histoire de la philosophie politique. Tome 2, Naissances de la modernité*. Paris: Calmann-Lévy
- Renaut, Alain (ed) (1999) *Histoire de la philosophie politique. Tome 3, Lumières et romantisme*. Paris: Calmann-Lévy
- Renaut, Alain, (ed) (1999) *Histoire de la philosophie politique. Tome 4, Les critiques de la modernité politique*. Paris: Calmann-Lévy
- Ruby, Christian (1996) *Introduction à la philosophie politique*. Paris: La Découverte
- Wolf, Jonathan (1996) *An Introduction to Political Philosophy*. Oxford: OUP

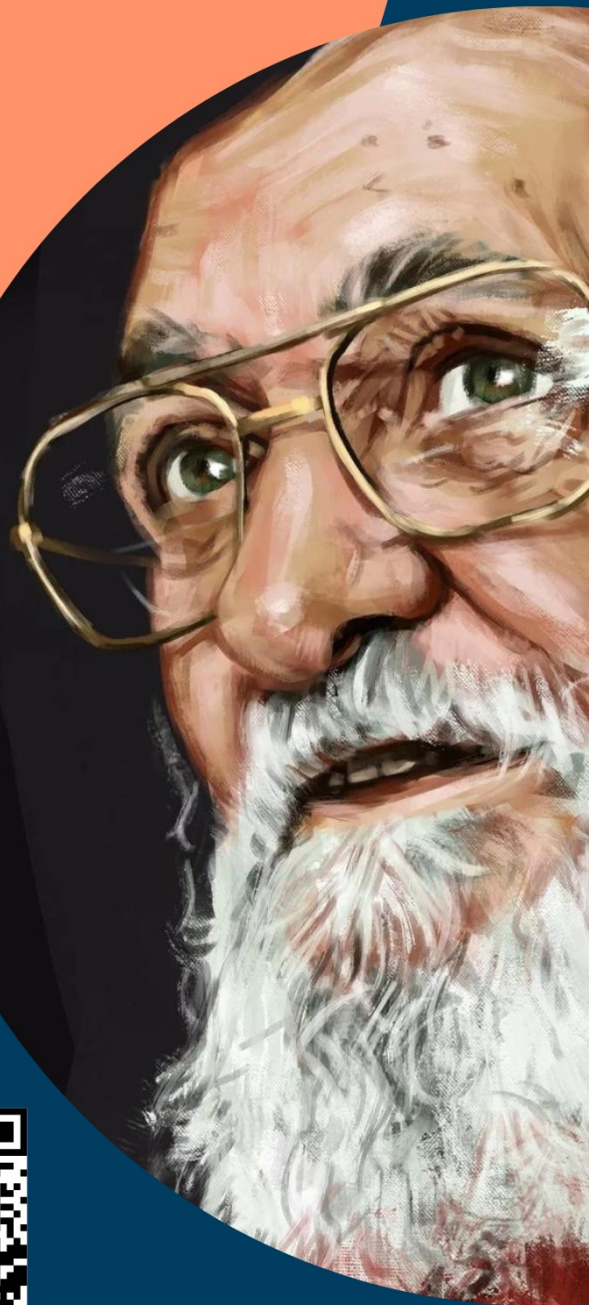
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*